



Le Baccalauréat Professionnel (Bac pro)*

① Accès et finalités du diplôme

Le **Baccalauréat Professionnel** se prépare en deux ans après avoir obtenu un CAP, un CAPA, un BEP ou un BEPA dans la même famille de métiers ou une famille proche.

Ce Baccalauréat vise en priorité une insertion rapide dans la vie professionnelle mais il permet également d'accéder à un BTS ou un BTSA dans le même champ professionnel.

Certains Bacs professionnels du ministère de l'Agriculture donnent, avec d'autres diplômes ou titre homologué dont le CCTAR, la capacité professionnelle agricole (c'est à dire le niveau reconnu pour bénéficier des avantages liés à l'installation en agriculture).

② Organisation de la formation

La formation s'organise autour :

Si votre profil scolaire ne correspond pas aux conditions d'accès prévues, renseignez-vous : des dérogations, des passerelles sont quelquefois possibles en fonction de vos acquis antérieurs.

. **De domaines communs à tous les bacs professionnels**

français, mathématiques, histoire-géographie, langue vivante, éducation physique et sportive, d'éducation artistique, d'éducation civique, juridique et sociale, etc.

. **De domaines spécifiques à l'option du Bac :**

Enseignements professionnels et technologiques.

. **D'un enseignement facultatif qui complète la formation professionnelle**

() Les informations contenues dans cette fiche proviennent de différentes publications produites, soit par l'ONISEP, le CIDJ, l'APECITA, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche au Ministère de l'Agriculture, l'UNMFREO.*

③ En Maison Familiale Rurale

Avec l'alternance, un parcours de réussite

Par l'alternance mise en œuvre dans les Maisons Familiales Rurales, les élèves :

- découvrent la **vie en entreprise**,
- entrent progressivement dans le **monde des adultes**,
- poursuivent leur **formation générale** tout en développant des **compétences liées à un métier**,
- préparent un **diplôme** et une **qualification reconnus**,
- valorisent leurs **qualités personnelles**,
- s'engagent par étape **dans un parcours de réussite** d'abord en Bac professionnel, technologique ou en BTA* et ensuite en BTS*.

* BTA : Brevet de Technicien Agricole

* BTS(A) : Brevet de Technicien Supérieur (Agricole)

Grâce à l'alternance, les élèves ou les apprentis découvrent la réalité des métiers, le monde du travail et des adultes. Ils se constituent **un portefeuille de compétences** qu'ils pourront faire valoir lors de leur recherche d'emploi. Ils développent un réseau de relations.

Une formation par étape

Les Maisons Familiales Rurales encouragent chaque élève à **poursuivre des études**.



Une pédagogie adaptée

L'alternance des Maisons Familiales Rurales associe étroitement les temps de formation en milieu professionnel et les temps de formation à l'école. Tous les adultes présents autour du jeune sont engagés dans sa réussite :

- **Le maître de stage ou d'apprentissage** fait partager son expérience.
- **L'équipe de formateurs** utilise les réalisations des élèves en entreprise pour apporter ou compléter les connaissances théoriques et générales.
- **La famille** joue pleinement son rôle éducatif. Elle est associée :
 - au suivi de la formation,
 - à la vie de l'établissement.

A travers la démarche des Maisons Familiales Rurales, la formation à un métier n'est plus l'unique finalité. Les méthodes pédagogiques suscitent également l'esprit de curiosité et de recherche, les capacités d'initiative, la prise de parole, la formulation d'un projet,...

L'alternance permet au jeune de comprendre ce qu'il vit et de développer ce qu'il est.

Un climat éducatif familial

Dans **des établissements à taille humaine** où chacun est connu et reconnu, les Maisons Familiales Rurales :

- écoutent et accompagnent les élèves ou apprentis en formation **par un suivi personnalisé.**
- Mobilisent les parents et les maîtres de stage pour apporter **des réponses concrètes en terme d'éducation.**
- Proposent **une vie de groupe** qui facilite l'apprentissage
- Favorisent **l'ouverture culturelle** par de nombreuses activités

Projet personnel

Rien n'est définitif. Il est toujours possible de reprendre une formation suivant sa motivation.

Dès les démarches d'inscription*, un entretien avec le responsable de l'établissement permettra de préciser le ou **les projets de chaque jeune** et de conseiller les familles.

(* Compte tenu du nombre limité de places dans certaines classes, les renseignements pour les inscriptions doivent se faire le plus tôt possible.)

④ Délivrance du diplôme

L'examen comporte sept épreuves obligatoires. Le diplôme est attribué à partir des notes obtenues :

- Soit aux épreuves de Contrôle en Cours de Formation (CCF) passées au cours des deux ans et lors de certaines épreuves terminales (pour les établissements habilités),
- Soit aux seules épreuves terminales (encore appelées épreuves ponctuelles).

Attention : L'accès, les contenus, l'organisation et les conditions d'examen décrits ci-dessus correspondent aux formations conduites sous statut scolaire, par apprentissage ou contrat de qualification. Pour la formation continue (à destination des adultes) des règles spécifiques existent. Contacter les Centres concernés pour plus de précisions.

⑤ Et après...

Après le Bac pro, il est possible :

- **de rentrer dans la vie active,**

- **de poursuivre des études,**

*pour préparer un Certificat de Spécialisation,
ou pour accéder à l'Enseignement Supérieur (BTS,
BTSA,...) dans le même champ professionnel.*

⑥ Options et spécialités existantes dans les MFR

| Bac pro du ministère de l'Agriculture | Bac pro du ministère de l'Education Nationale |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Productions horticoles :<ul style="list-style-type: none">▪ pépinières▪ productions florales et légumières▪ productions fruitières - Gestion et conduite de chantiers forestiers - Conduite et gestion de l'exploitation agricole :<ul style="list-style-type: none">▪ vigne et vin▪ productions animales▪ productions végétales▪ production du cheval - Travaux paysagers - Agroéquipement - Bio-industries de transformation - Technicien Conseil Vente :<ul style="list-style-type: none">▪ en animalerie▪ en produits alimentaires et qualité▪ en produits horticoles et de jardinage▪ vins et spiritueux - Conduite et gestion d'un élevage canin et félin Productions aquacoles | <ul style="list-style-type: none">- Métiers de l'alimentation- Restauration- Vente – Représentation- Commerce- Services accueil assistance conseil- Bâtiment : étude de prix, organisation et gestion de travaux- Secrétariat- Comptabilité- Maintenance et exploitation de matériels agricoles, de travaux publics, de parcs et jardins- Bois construction et aménagement du bâtiment- Aéronautique (Mécanicien – Systèmes avionique ou Système cellule)- Maintenance automobile (voitures particulières)- Maintenance : réseaux bureautiques et télématique- Electrotechnique énergie équipements communicants- Maintenance des systèmes mécaniques automatisés- Microinformatique et réseaux- Vente représentation |